

Du « ventre de Paris » au Forum des Halles, histoire d'une indigestion

LE MONDE | 02.04.2016 à 10h19 • Mis à jour le 02.04.2016 à 16h41 | Par Jean-Jacques Larrochelle (/journaliste/jean-jacques-larrochelle/)



Les Halles centrales en mai 1971. © Roger-Viollet

Avant la destruction des pavillons Baltard, au début des années 1970, les Halles centrales de Paris étaient un village où les exhalaisons de la viande crue se mêlaient à celles des primeurs. Plusieurs villages, même, comme autant de commerces de bouche, mais pas seulement, chacun ayant, fidélité professionnelle oblige, son bistro-cantine d'élection. Des règles familiales unissaient ce petit monde, qui n'hésitait pas à pousser la romance au moment du café. Cette ode populaire, portée par Emile Zola dans son roman *Le Ventre de Paris* (1873), est bien inaudible aujourd'hui.

Lire aussi : [Effeillage précipité pour la canopée](/architecture/article/2016/04/02/effeuillage-precipite-pour-la-canopee_4894408_1809550.html) (/architecture/article/2016/04/02/effeuillage-precipite-pour-la-canopee_4894408_1809550.html)

Si les Halles sont le ventre de la capitale, elles en sont aussi le cœur. Elles sont nées officiellement en 1137 sur un ancien marécage appelé Les Champeaux, au-delà des limites nord de Paris. C'est là que Louis VI y fit déplacer le marché Palu de l'île de la Cité et celui de la place de Grève. En ce temps-là, les transactions s'opèrent au grand air.

Il faut attendre la toute fin du XII^e siècle, et l'édification de l'enceinte Philippe-Auguste, pour qu'apparaissent les premières constructions, alors en bois. Elles ne subissent que peu de modifications jusqu'à ce qu'en 1543, un édit de réformation ne les assainisse et les modernise, tandis qu'apparaissent à la lisière du site les premiers « piliers », de longues arcades où viennent s'installer une multitude de petits marchands qui subsisteront jusqu'au début du XIX^e siècle.

L'orgueil du Second Empire

Depuis l'origine, les halles du marché sont quasiment regroupées dans le périmètre où se situent l'actuelle canopée et la place des Innocents, un ancien cimetière. Le lieu est insalubre et encombré, et les conditions d'hygiène, douteuses. Une commission est créée en 1842 par le préfet de Paris avec, à la clé, deux solutions : réaménager ou déplacer. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle et le projet de Victor Baltard pour que les Halles occupent le territoire qu'on leur connaît aujourd'hui, de la porte Lescot à la Bourse de commerce.

Les dix pavillons de fer, de fonte et de verre voulus en 1852 par Napoléon III, et achevés en 1872, conquièrent aussitôt Paris. Ici règnent les proportions harmoniques et le nombre d'or. De surcroît, le projet s'intègre au plan d'urbanisme élaboré peu auparavant par le baron Haussmann. Dans cet élan en faveur d'une architecture d'inspiration industrielle, le grand œuvre de Victor Baltard précède la Bibliothèque nationale d'Henri Labrouste (1859-1868) et les abattoirs de la Villette (1863-1867), réalisés par Jules de Mérimod.

Mais, au fil des décennies, le ventre de Paris est menacé d'indigestion. Construites pour nourrir 1,7 million d'habitants, les Halles doivent désormais en alimenter 7 millions. Les commerçants parlent d'«*étrangement*». En janvier 1959, le conseil des ministres décide leur transfert à Rungis et à La Villette. Dix ans plus tard, après huit siècles de bons et loyaux services, le marché de la capitale se vide définitivement de son petit peuple. A la place, on y promet de la verdure en surface entourée d'immeubles dont l'architecture reste à déterminer.

Cirque, théâtre, musique, danse : des mouvements spontanés, favorables à la conservation des Halles, se créent pour investir ces espaces inoccupés. En vain. Entre 1971 et 1973, les engins de démolition font leur office. L'orgueil du Second Empire est anéanti. Seul rescapé du massacre, un exemplaire de pavillon (le n° 8, qui était réservé aux œufs et à la volaille) est remonté en 1976 à Nogent-sur-Marne dans le Val-de-Marne et classé, maigre consolation, monument historique en 1982. La destruction des Halles centrales de Paris restera comme le principal crime contre l'urbanisme dans la capitale.

Lire aussi : [Le hip-hop est dans La Place \(/architecture/article/2016/04/02/le-hip-hop-est-dans-la-place_4894427_1809550.html\)](/architecture/article/2016/04/02/le-hip-hop-est-dans-la-place_4894427_1809550.html)